



INTER SYNDICALE NATIONALE
AUTONOME REPRÉSENTATIVE
DES INTERNES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon – 17 octobre 2014 – 14 heures

Temps de travail des internes : réformer sans délai

Une réunion s'est tenue jeudi 16 octobre 2014 au Ministère des Affaires Sociales et de la Santé dans le cadre de la réforme du temps de travail des internes.

L'InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale (ISNAR-IMG) réclame une mise en place rapide et concrète des avancées promises.

■ **Des avancées certaines pour les internes mais qui tardent à être publiées**

Le temps en stage des internes diminuera d'une demi-journée par semaine. La formation universitaire et personnelle sera sanctuarisée. Les astreintes seront décomptées dans le temps de travail et bénéficieront enfin d'un repos de sécurité. Le temps de travail sera géré par les autorités administratives et l'interne disposera de recours, notamment auprès de l'Agence Régionale de Santé, en cas de non respect de ces dispositions.

L'ISNAR-IMG voit dans ces évolutions une amélioration du quotidien des internes.

Pour la première fois, les autorités européennes ont demandé à ce qu'un temps de pause soit prévu officiellement. Etablie à quinze minutes par demi-journée, cette mesure technocratique déconnectée de la réalité du terrain reste malgré tout anecdotique dans ce dossier.

■ **Des attentes multiples qui ne doivent pas éclipser le sujet**

Praticiens en formation, les internes sont trop souvent soumis à des conditions de travail impactant lourdement leur vie personnelle comme la qualité de leur formation.

La mise en demeure de la France par la Commission Européenne a suscité chez les internes des attentes dépassant largement la seule question de leur temps de travail. Il est aujourd'hui urgent de passer à la phase d'application concrète des mesures annoncées sur ce sujet.

Les revendications portant uniquement sur le samedi matin ou les quinze minutes de pause par demi-journée ne résoudront pas la problématique globale du temps de travail des internes.

Nous serons attentifs à la mise en place de sanctions crédibles à l'encontre des établissements récalcitrants et formulerons des propositions en ce sens.

A l'heure actuelle, l'ISNAR-IMG veut croire en l'amélioration concrète des conditions de travail des internes et réclame l'application sans délai des mesures déjà promises.

Le Conseil d'Administration de l'ISNAR-IMG, réuni à Clermont-Ferrand du 24 au 26 octobre 2014, décidera des suites à donner à ce dossier.

Contacts Presse

Pierre-Antoine MOINARD – Président
06 73 07 53 01 - president@isnar-img.com

Trystan BACON – Porte Parole
06 73 07 52 85 - porteparole@isnar-img.com

A propos



L'InterSyndicale Nationale Autonome Représentative des Internes de Médecine Générale (ISNAR-IMG) :

... a été fondée en 1997, veille à l'information et à la défense des internes de médecine générale ainsi qu'à leur représentation auprès des pouvoirs publics. Elle organise chaque année le Congrès des Internes de Médecine Générale.

... fédère 24 associations et syndicats locaux représentant environ 6000 internes de Médecine Générale.

... est une Union de syndicats professionnels (livre IV du Code du Travail) et d'associations (loi 1901).

... est reconnue représentative des internes en médecine générale sur tout le territoire national depuis 1999.

... est membre de la FAGE – 2001, et donc représentée au CNESER.

... est membre du Conseil Supérieur des Hôpitaux – 2003.